

## Dispenser les activités d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

16-17 septembre, 17-18 octobre, 09-10 décembre 2019 - LYON



### OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Connaître le cadre réglementaire de l'éducation thérapeutique du patient (ETP), ses enjeux et les étapes d'un programme.
- Clarifier les différents types de compétences pouvant être développés auprès des patients
- Prendre conscience de ses représentations de la maladie chronique et de la relation soignant/soigné.
- S'approprier les principes de la promotion de la santé.
- Découvrir les processus de changement de comportement.
- Appréhender les enjeux et modalités de la relation éducative avec les patients dans le quotidien de la prise en charge.
- Découvrir et expérimenter des outils et techniques d'animation mobilisables dans des actions éducatives individuelles et/ou collectives.
- Connaître les ressources disponibles pour aider à élaborer et/ou mener un programme d'ETP.



### PUBLICS et PRÉREQUIS

Professionnels médicaux, paramédicaux missionnés par leur institution pour élaborer/réaliser un programme d'Education Thérapeutique du Patient.



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **6 jours** (40 heures).  
Groupe de 10 à 15 participants.

Alternance de phases d'acquisition /perfectionnement de connaissances/compétences et d'analyse des pratiques et de la posture professionnelles.



### FORMATEURS

Binôme de formatrices en promotion de la santé et Education Thérapeutique du Patient à l'IREPS ARA.



### LIEU ET HORAIRES

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes  
9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon.  
16-17 septembre, 17-18 octobre, 09-10 décembre 2019.  
de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h.



### PROGRAMME

#### Jour 1

- Se connaître : attentes, expériences, représentations.
- Définir l'ETP et connaître le cadre réglementaire.

#### Jour 2

- Les déterminants de la santé.
- La démarche de promotion de la santé
- Les processus de changement de comportement.
- La relation éducative en situation de soins.

#### Jour 3

- Les compétences d'auto soins et d'adaptation.
- Le bilan éducatif partagé.
- La place du patient dans un programme d'ETP.
- Les ressources disponibles pour la conception et la réalisation de ces programmes.

#### Jour 4

- Les animations collectives en éducation thérapeutique du patient.
- Les techniques de l'entretien motivationnel.
- Le bilan éducatif partagé.

#### Jour 5

- L'évaluation en ETP.
- Les animations collectives en ETP : la dynamique de groupe et la posture de l'animateur.

#### Jour 6

- Les animations collectives en ETP : expérimentations.
- Exemple de programme d'ETP.

Tarif : 1050€

*Formation permettant la délivrance d'un certificat de 40h, conformément à l'Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient.*

#### Validation de la formation

*Emargement et suivi de présence par demi journée.  
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*

# INSCRIPTION

**DISPENSER LES ACTIVITÉS D'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT**

**16-17 septembre, 17-18 octobre, 09-10 décembre 2019 - Lyon**

## STAGIAIRE

*Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.*

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction : .....

Adresse (si inscription à titre individuel) : .....

Tél. : .....

Email : .....

Avez-vous déjà mené ou participé à des actions en ETP ?  Oui, à plusieurs reprises  
 Oui, une seule fois  
 Non, jamais

## ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale : .....

Adresse : .....

Nom et prénom du référent formation : .....

Tél. : .....

Email : .....

## RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Si le contact de facturation est différent, la facture est à adresser à :

Nom : .....

Email : .....

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PACIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez : .....

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).  
Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de  
restauration et de déplacement sont à la charge du participant.*

*Une convention de formation vous sera envoyée au moins 3 semaines avant le  
début de la formation. Merci de nous la retourner signée et accompagnée de votre  
règlement.*

Bulletin à retourner  
par mail ou courrier  
**avant le 26 août 2019** à  
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes  
9 quai Jean Moulin  
69001 Lyon  
[formation@ireps-ara.org](mailto:formation@ireps-ara.org)